

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL1544

présenté par

M. Gouffier Valente, Mme Guévenoux, Mme Miller, Mme Abadie, Mme Chandler,
Mme Chassaniol, M. Dunoyer, M. Houlié, M. Le Gendre, Mme Lebec, M. Didier Paris, M. Pont,
M. Poulliat, M. Rebeyrotte, M. Rudigoz, Mme Tanzilli, M. Terlier, M. Vuilletet et Mme Yadan

ARTICLE 1ER C

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'article.